



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le *Rapport de gestion* 2022 de la Banque nationale suisse (BNS). Ce rapport comprend, dans sa première partie, le *Compte rendu d'activité* de la Direction générale à l'Assemblée fédérale, dans lequel l'institution rend compte de l'accomplissement, au cours de l'année écoulée, de ses tâches définies à l'art. 5 de la loi sur la Banque nationale (LBN). La seconde partie contient le *Rapport financier*. Ce dernier commente l'évolution de la BNS sous l'angle de l'organisation et de l'exploitation, ainsi que son résultat financier. Le *Rapport financier* est soumis au Conseil fédéral pour approbation, avant d'être présenté à l'Assemblée générale des actionnaires.

En 2022, l'économie mondiale et la conjoncture suisse ont perdu de leur vigueur, alors que l'inflation augmentait de façon très marquée dans les pays industrialisés. Le ralentissement de la croissance à l'échelle internationale s'explique, d'une part, par le fait que l'économie s'était déjà largement redressée en 2021 dans de nombreux pays après la récession causée par la pandémie l'année d'avant. D'autre part, des problèmes persistants d'approvisionnement et de nouvelles vagues de contamination accompagnées de mesures d'endiguement ont entravé la croissance dans certains pays. Le redressement de la demande conjugué aux goulets d'étranglement du côté de l'offre a entraîné une pression sur les prix. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est venue s'ajouter à cette situation pendant l'année sous revue. La hausse des prix de l'énergie qui en a résulté a encore attisé l'inflation, face à laquelle de nombreuses banques centrales ont amorcé un changement de cap et resserré leur politique monétaire.

Pendant l'année sous revue, la Banque nationale a elle aussi procédé à un tel resserrement et mis un terme à la phase des taux négatifs. Dès février, le renchérissement en Suisse s'est inscrit au-dessus de la plage que la BNS assimile à la stabilité des prix. En décembre 2021, la Banque nationale avait laissé le franc s'apprécier quelque peu afin de freiner le renchérissement des biens importés. Elle a ensuite relevé son taux directeur en trois étapes lors des examens de juin, de septembre et de décembre 2022, le portant ainsi de -0,75% à 1%.

La Banque nationale a adapté la mise en œuvre de sa politique monétaire dans le cadre de l'examen de septembre, lorsqu'elle a décidé de faire passer son taux directeur en zone positive. Les avoirs à vue détenus à la BNS par les banques et d'autres intervenants sur les marchés financiers sont désormais rémunérés. Cette rémunération, qui repose sur un système à deux paliers, permet de piloter efficacement les taux d'intérêt du marché monétaire lorsque le taux directeur de la BNS est positif et que les liquidités excédentaires sont abondantes. En outre, la BNS résorbe une partie des avoirs à vue par des opérations d'*open market*. En 2022, la Banque nationale a procédé tant à des achats qu'à des ventes de devises en vue de garantir des conditions monétaires appropriées.

Pendant l'année sous revue, la Banque nationale a soumis sa stratégie de politique monétaire à un examen approfondi. Il en est ressorti que cette stratégie a largement fait ses preuves. Ses deux premiers éléments, à savoir la définition de la stabilité des prix et la prévision d'inflation conditionnelle, ne nécessitent pas d'adaptations. Le troisième élément porte sur la manière dont la Banque nationale met en œuvre la politique monétaire en influant sur le niveau des taux d'intérêt et le cours du franc. Cet élément a été reformulé de manière à tenir explicitement compte de l'importance accrue qu'ont pris ces dernières années les interventions sur le marché des changes et les autres instruments de politique monétaire.

Dans le cadre de cette analyse, la Banque nationale a également décidé de faire désormais suivre chaque examen de la situation économique et monétaire d'une conférence de presse afin d'expliquer de manière encore plus détaillée la décision de politique monétaire au public. Ce changement a été mis en œuvre pour la première fois lors de l'examen de septembre.

Le Conseil de banque a approuvé une révision partielle du Règlement d'organisation de la Banque nationale à l'attention du Conseil fédéral, que ce dernier a approuvé début mai. Cette révision fait notamment passer le nombre maximal de membres suppléants de la Direction générale à deux par département. Cette adaptation doit permettre à la BNS d'être en mesure, à l'avenir aussi, de surmonter les défis toujours plus nombreux.

En 2022, le Conseil de banque a en outre approuvé la stratégie de diversité telle que la Banque nationale l'avait précisée en 2021. Cette stratégie contribue à mettre en place des conditions permettant à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'œuvrer avec engagement et succès à l'accomplissement du mandat de la BNS, et de se sentir partie intégrante de l'institution.

Les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 ont été levées au printemps, et le fonctionnement de la Banque nationale a progressivement retrouvé son cours normal. Parallèlement, la BNS a introduit une réglementation souple en matière de télétravail.

La Banque nationale a clôturé l'exercice 2022 avec une perte de 132,5 milliards de francs, après avoir enregistré un bénéfice de 26,3 milliards en 2021. Ce résultat annuel négatif est dû principalement à la moins-value sur les positions en monnaies étrangères.

Le montant attribué à la provision pour réserves monétaires s'inscrit à 9,6 milliards de francs. Après prise en compte de la réserve pour distributions futures de 102,5 milliards, la perte portée au bilan s'établit à 39,5 milliards de francs. En vertu de la loi sur la Banque nationale et de la convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS passée en janvier 2021 entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale suisse, la BNS ne pourra procéder ni au versement d'un dividende aux actionnaires ni à la distribution d'un bénéfice à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2022.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs de leur grand engagement et de leur précieux soutien, sur lesquels nous avons pu de nouveau compter en 2022.

Berne et Zurich, le 3 mars 2023



BARBARA JANOM STEINER  
Présidente du Conseil de banque



THOMAS J. JORDAN  
Président de la Direction générale